

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 AVRIL 2017

Etaient présents : MR SCHOETTL Maire, MM LECLERCQ, TALFUMIERE adjoints, MM PANIGADA, MATEESCU.

MMES BOUCHER, FICAT, ALAZARD, POUPART, REVERET

Absents excusés : Mme WEGNEZ, Mr GOUALIN, Mr LABURTHE DONNE POUVOIR Mme REVERET, Mme FARDEAU DONNE POUVOIR Mr PANIGADA, Mme GAUTIER DONNE POUVOIR Mr SCHOETTL

La séance est ouverte à 20h45

Secrétaire de séance : Mme FICAT

Lecture du compte rendu- du conseil du 28 février 2017

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

FINANCES

Compte administratif 2016 : Mr TALFUMIERE, adjoint aux finances présentes le compte administratif proposé par Mr le Maire :

FONCTIONNEMENT : Dépenses - 547 245,11 €- Recettes- 634 368,38 €

Excédent : 87 123,27 €

INVESTISSEMENT : Dépenses – 131 271,24 €- Recettes : 89 926,77 €

Déficit : 41 344,47 €

Les membres du Conseil Municipal, hors de la présence de Mr le Maire, approuvent le compte rendu administratif 2016 à l'unanimité tel que présenté.

Mr TALFUMIERE présente le compte de gestion établi par Madame la Trésorière de Limours dont les chiffres correspondent au compte administratif de la commune. Les membres du conseil municipal, donnent acte de la présentation du compte de gestion .

Vote des taux d'imposition : le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de maintenir les taux d'imposition sans augmentation.

BUDGET PRIMITIF 2017 / Mr TALFUMIERE présente le budget primitif de l'année 2017 qui s'équilibre en dépenses et en recettes.

FONCTIONNEMENT : 708 243,00 €

INVESTISSEMENT : 318 930,00 €

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le budget primitif 2017 tel que présenté.

URBANISME

- Déclaration préalable Mr HUBERDEAU : réfection d'une toiture à l'identique (bourg)
- Déclaration préalable Mr EIGENSCHENCK : réfection d'une clôture (Mulleron)
- Permis de construire Mr RIBEIRO : construction d'une maison + piscine (rue de la vallée Bergeotte)

Mr Leclercq adjoint à l'urbanisme rappelle que la loi oblige à ce que tous les travaux fassent l'objet d'une « **déclaration de travaux** » ou d'un **permis de construire**.

TRAVAUX

- Une demande de GRDF d'arrêté de la circulation avec feu tricolore rue des gâtines pour la réalisation d'un branchement gaz à partir du 2 mai 2017 pour une durée de 21 jours
- Une demande de la société IOBO BTP d'interdiction de stationner devant les travaux : impasse des Charmeaux et chemin de la Vallée : à partir du 18 avril 2017 pour une durée de 15 jours.
- Une demande de la société ENEDIS d'autorisation d'arrêt du stationnement du 17 avril au 5 mai 2017 pour une durée de trois semaines, ceci pour l'exécution de travaux de création d'un branchement souterrain de chaussée entre le numéro 1 et le numéro 3 rue du Précédent.

Le chauffeur de la voiture ayant percuté la fontaine durant le marché de Noël a été identifié en visualisant les caméras de surveillance. Le dossier a été envoyé à l'assurance et un devis sera demandé pour la réparation de la fontaine.

A ce propos, Monsieur le maire informe que des panneaux de signalisations ont été commandés afin d'indiquer que la commune est sous surveillance vidéo. Chaque entrée du village en sera équipée. Des devis ont été demandés pour étendre le réseau de caméras sur Mulleron, le secteur du bois Montmarre et à la Brosse.

Monsieur le maire et Monsieur Leclercq 1^{er} adjoint ont rencontré une seconde fois Monsieur REILLE le propriétaire du château concernant -l'allée du château- afin que celle-ci puisse être utilisée durant les deux semaines du marché de Noël. En contrepartie la commune participerait à l'aménagement de l'allée pour qu'elle devienne « roulante » dans ce cas une convention sera établie.

Concernant la station d'épuration l'accès pourrait être en partie sur la propriété du château et sur le domaine public et pourrait faire ainsi l'objet d'une servitude de passage.

Mr le maire informe que la commune a fait l'objet d'une proposition pour une implantation d'une maison médicale (dans le bas du terrain des Bezelles).

CCAS

Le voyage à Malte s'est très bien passé, l'hôtel était magnifique, de très belles excursions, une bonne ambiance générale, les participants étaient enchantés de leur séjour. Mr le maire et le conseil municipal remercie très chaleureusement Madame Michelle DECOUR qui s'est beaucoup investie dans la préparation et l'organisation de ce voyage. Le salon vins et fromages s'est également très bien passé, beaucoup de participants et de visiteurs. **La prochaine commission du CCAS aura lieu le mardi 16 mai à 20h30**

CDE

Quelques travaux sont prévus :

- Le changement de l'éclairage de l'école par des lampes à LED venant remplacer les ampoules classiques.
- Il est prévu qu'à chaque congé scolaire les moquettes des classes soient shampooinées.
- Des films sans tain seront posés aux fenêtres des classes (à mi-hauteur).
- Le nouveau photocopieur est arrivé
- Des tracés de jeux dans la cour de récréation devraient être réalisés, les enfants sont invités à participer à la réflexion sur leur l'emplacement
- Le projet du potager est de nouveau en réflexion
- Une sortie pédagogique à Rambouillet pour tous les enfants de l'école (il est prévu 59 enfants) se déroulera les 10 et 11 mai prochain. Le prix de revient par enfant est de 65 € environ. Il est demandé une participation aux familles à hauteur de 20 € par enfant.
- **Périscolaire** : l'intervenante en anglais présente actuellement le lundi, viendra une journée supplémentaire le mardi permettant ainsi à un plus grand nombre d'enfants de bénéficier de ses cours.
- Il est prévu une fête de l'école fin juin, à confirmer avec les enseignantes
- Une lettre d'appel à contribution sera rédigée et détaillera le prix de revient d'un enfant scolarisé à l'école de Janvry
- Pour l'inscription des enfants, les enseignants proposent que le logiciel scolaire puisse être partagé avec le secrétariat de la mairie
- Une exposition sera réalisée suite à la classe transplantée
- La directrice de l'école s'interroge et demande ce qu'elle doit faire de tous les dossiers d'évaluations archivés qui se trouvent à l'école
- Le 21 avril les résultats du concours papiers seront connus

ENVIRONNEMENT

- Isabelle REVERET conseillère municipal informe qu'elle a participé à une réunion sur l'environnement à la Communauté de commune. Une réflexion est en cours autour d'un engagement « plan climat » pour lequel toutes les communes seront participantes.

COMITE DES FETES

Plusieurs manifestations sont à venir :

- La course aux œufs le dimanche de pâques
- Le samedi 22 avril, « la bourse aux vêtements »
- Le 23 avril « le nettoyage de printemps ». 60 personnes inscrites à ce jour, dont la moitié d'enfants.
- Le 29 avril « La soirée syrienne le rossignol d'Alep » et le repas qui suivra (déjà 140 personnes inscrites)
- Le vendredi 5 mai en soirée, textes et chansons d'Aymé Césaire
- Le 19 mai « le printemps des poètes »

- Le 13 mai à midi Monsieur le maire à la demande des parents qui ont manifesté contre les rythmes scolaires, organise un repas avec tous les gilets jaunes de France.les janvrysois sont bien sur conviés renseignements au 01 64 90 09 37
- Le vendredi 26 mai une pièce de théâtre à la petite ferme
- Les 17 et 18 juin « la fête médiévale »
- Le 24 juin un concert de harpe cofinancé par le parc naturel de la vallée de Chevreuse aura lieu dans la vallée de Mulleron
- Et enfin, comme chaque année début juillet le bar de la plage « ouvrira ses portes » !!!

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

→ Les locations des gites ont de plus en plus de succès, Monsieur le maire remercie Mr Vincent PANIGADA pour l'organisation de ces locations, Ghislaine et Camilla pour leur tenue et également pour le très bon accueil qu'ils réservent aux locataires.

→ Suite à des plaintes de certains habitants, Monsieur le maire rappelle qu'il est souhaitable que les agriculteurs traitent leurs champs en respectant la distance de 50 mètres des habitations. Notamment les weekends.

Par ailleurs, bruler des végétaux dans son jardin est **formellement interdit**, sauf situations exceptionnelles autorisées par la mairie qui sera tenue dès lors de prévenir la gendarmerie.

→ Une tentative d'arrivée massive des gens du voyage a été évitée, Monsieur le maire remercie Mr LARUE pour son intervention rapide, en ayant labouré sur les espaces concernés, prévenant ainsi toutes intrusions.

Il est important de prévenir **immédiatement** la mairie si vous êtes témoin de tentative d'intrusion mais surtout de reconnaissance des terrains des gens du voyage sur la commune.

→ Certains habitants ont souhaité réaliser un potager « partagé ». Monsieur le maire a reçu les habitants concernés et leur a proposé 6 lieux différents appartenant à la commune. Le terrain retenu se situe derrière le poney club. A ce sujet, une convention sera prochainement établie.

→ Les élections législatives se dérouleront les 11 et 18 juin prochain

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : LUNDI 15 MAI A 20H45